

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 13 SEPTEMBRE 2021 à 19 h 30

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Emmanuelle CARGNELLI, Mme Josette GUERRIER, M. Christophe COTTAREL, M. Marc SOLFOROSI, Adjoint au Maire.
MMES Claire ANDRIEUX, Sylvie CHASSAGNE, Brigitte FROMONT, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, F. POINTON-SCHOENAUER, MM Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, Frédéric VIENOT, Jean-Pierre PILLON Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s): M. Gilles BRIENS

Secrétaire de séance : Mme Sylvie CHASSAGNE

Date de la convocation : 7 septembre 2021

Date de l'affichage : 7 septembre 2021

Le Procès-Verbal du conseil municipal du 5 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

I – Modification du tableau des emplois communaux (Délibération n° D2021_029)
--

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de modifier le tableau des emplois communaux, suite à la modification des horaires des agents chargés du périscolaire, à savoir :

- supprimer le poste d'agent affecté à la cantine scolaire pour 8h40 hebdomadaire et le remplacer par un poste de 8h hebdomadaire (de 11h20 à 13h20)
- supprimer le poste d'agent affecté à la cantine et à la garderie pour 17h20 hebdomadaire et le remplacer par un poste de 19h20 hebdomadaire (rajout d'une demi-heure à Mme SETO le soir pour la garderie)
- supprimer le poste d'agent affecté à la cantine et à la garderie pour 25h40 hebdomadaire et le remplacer par un poste de 19h40 hebdomadaire (diminution d'une demi-heure le soir pour la garderie, et une heure en moins à la garderie du matin)

II – ERL 3 : autorisation donnée au Maire pour faire toutes les démarches nécessaires pour la vente du terrain (Délibération n°D2021_030)
--

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à faire toutes les démarches nécessaires pour aboutir à la vente du terrain, cadastré AI 108, et correspondant à l'ERL 3.

**III – Compte-rendu des décisions du Maire prises en application de l'article
L. 2122-22 du CGCT**

M. le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par le Conseil Municipal :

- Décision du Maire n° DM2021_01 du 12 avril 2021 :

Signature des devis concernant l'installation d'un système de vidéo protection avec l'entreprise Eiffage d'Ambérieux d'Azergues (69480) pour les prestations suivantes :

- 48 977,48 € HT pour l'équipement avec enregistrement au POP de Viriat ;
- 383,48€ de redevance mensuelle serveur POP SIEA Viriat
- l'option de maintenance avec option correctrice à 2 627,30 € HT/an

- Décision du Maire n° DM2021_02 du 14 juin 2021 :

Signature du marché concernant les Points à Temps 2021 avec l'entreprise Axima de Villefranche-sur-Saône (69400) pour un montant de 15 750 € HT.

- Décision du Maire n° DM2021_03 du 13 juillet 2021 :

Signature du marché concernant la fourniture et livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire de la commune de Saint-Bernard, avec l'entreprise RPC de Manziat (01570) pour un prix de repas unitaire à 2.62 € HT.

- Décision du Maire n° DM2021_04 du 28 août 2021 :

Pour procéder à des réajustements budgétaires sur certains comptes en investissement :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation de crédits		
	Compte	Opération	Montant	Compte	Opération	Montant
INVESTISSEMENT						
Dépenses imprévues	020		3 600.00 €			
Bâtiments scolaires				21312		600.00 €
Autre matériel et outillage de voirie				21578		1 500.00 €
Autres installations, matériel et outillage techniques				2158		1 000.00 €
Matériel de bureau et matériel informatique				2183		500.00 €
Solde	0 €			0 €		

IV – Point Environnement

⇒ Moustiques

De nombreux mails et appels reçus en mairie sur ce sujet préoccupant, et qui cause d'importantes nuisances.

Un plan d'action est en cours d'élaboration avec le FREDON et l'EID Rhône Alpes.

Une première action a été mise en œuvre au niveau communal : un traitement au BTI a été fait dans les eaux stagnantes : les grilles d'eaux pluviales communales, à l'école, au cimetière, dans les mares du bassin de rétention des Guillermines, et même des barques en bord de Saône.

Traiter les bords de Saône n'est pas envisageable, car cela ne fonctionne pas. Le traitement au BTI cible les moustiques et est sans danger pour les autres espèces.

M. C. COTTAREL a sollicité l'EID et le FREDON pour organiser une réunion publique avec des spécialistes. Une réunion sera fixée sur novembre.

⇒ Nid de frelon asiatique

Un nid a été découvert sur la commune en juillet.

⇒ Etudiant IET de Lyon

Le travail d'inventaire des étudiants a repris.

⇒ EPTB Saône Doubs

Un relevé sur les platis a été fait en juillet.

⇒ Dépôt sauvage de végétaux

Il a été constaté ce jour un dépôt Chemin du Gravier Vaillant. L'auteur n'a pas pu être identifié.

⇒ Plantations

Les plantations de l'automne 2020 sont bien parties. Les plantations vont se poursuivre.

V – Point Travaux

PATA : les travaux réalisés par AXIMA sont en cours.

La voirie du Chemin du Bourguignon a été reprise. Les travaux sont satisfaisants.

Les travaux d'assainissement Chemin Utter et Chemin de la Sapinière sont terminés.

La reprise des toilettes publiques à l'espace Chabrier débuteront courant septembre.

Des malfaçons ont été constatées sur les installations de chauffage au Mille Club. La reprise de ces malfaçons a été demandée.

Les tables de pique-nique à l'école ont été installées, suite à la demande des enfants de l'école l'année passée.

Les travaux sur les trottoirs Avenue des Helvètes se terminent. M. le Maire rappelle qu'un trottoir n'est pas un lieu de stationnement (y compris pour le personnel soignant) et qu'une contravention sera systématiquement dressée en cas de non-respect (le montant de l'amende s'élève à 135 €)

Mme J. GUERRIER déplore le fait que les trottoirs ont été goudronnés. M. C. COTTAREL explique que le sablé n'aurait pas tenu, et que cela est réglementaire : pour l'accessibilité des PMR les quais bus doivent être en enrobé.

Les travaux à l'Espace Chabrier vont démarrer le 27 septembre prochain.

Les blocs rocheux seront récupérés par la CCDSV.

Compteur électrique école : une demande a été faite auprès d'ENEDIS afin d'obtenir un compteur unique jaune, et avoir plus de puissance. Le coût restant à la charge de la commune sera d'environ 1 500 €, après prise en charge du SleA.

Les horloges de l'éclairage public sont dérégées. Le signalment a été fait auprès du SleA.

Un travail sera mené pour réaliser le changement d'un tronçon d'éclairage public, et remplacer les ampoules par des leds.

Une table est cassée dans l'aire de jeux pour enfants aux Guillermines. Un devis a été demandé.

⇒ Circulation

Une réunion sera fixée avant la fin du mois avec le bureau d'études SETEC pour définir les aménagements qui seront réalisés.

⇒ Vidéosurveillance

Toujours en attente du devis d'ENEDIS pour l'installation de compteurs électriques. Il reste deux points de caméras de vidéosurveillance à installer. Les caméras installées ne sont pas encore opérationnelles. L'autorisation préfectorale n'est pas encore délivrée.

VI – Point Scolaire et Périscolaire

La rentrée a eu lieu le 2 septembre : 140 enfants répartis dans 6 classes à double niveau (représentant 100 familles)

88 familles bénéficient des services périscolaires.

Pour la garderie du soir, 1^{er} créneau, on dénombre 60 enfants maximum, et pour la garderie du soir, 2^e créneau, on dénombre 40 enfants maximum.

De la souplesse a été accordée pour des modifications d'inscription (mais pas pour de la suppression de créneaux)

Un nouvel agent a été recruté pour le poste de surveillante à la garderie et de cantinière : Mme Emeline GERVAIS.

Un poste est toujours en cours de recrutement pour la surveillance de la cantine (8h par semaine)

La cantine est organisée en deux services : 46 enfants par service, 4 enfants par table, toujours à la même table.

Une réunion d'information à destination des parents concernés par les services périscolaires est organisée le samedi 18/09 à 11h à la salle Chabrier.

VII – INFORMATIONS DIVERSES

⇒ Culture

- Bibliothèque :

Des achats de livres ont été réalisés. La priorité a été donnée aux livres jeunesse.

Une nouvelle permanence est ouverte le mardi soir de 18h à 19h.

Le tiers-lieu sera inauguré le 9 octobre à 11h.

Une signalétique (par thème de livres) sera prochainement mise en place dans la boîte à livres et à la bibliothèque.

La soirée des Livres Préférés aura lieu le 15/10.

Un questionnaire est en cours de réflexion afin de recueillir les réflexions et besoins des lecteurs spinosiens.

La Grande Lessive aura lieu le 14/10, devant l'école et la mairie, sur le thème *Tous des oiseaux ?*

- JEP

Les Journées Européennes du Patrimoine se dérouleront les 18 et 19/09. Aucune manifestation à St Bernard.

- Jumelage

Ce sujet sera mis à l'ordre de la prochaine commission.

⇒ Animations

- Boules

Une compétition fédérale a été organisée, sur les nouveaux jeux de boules du stade, comptant pour les championnats de France.

- Cinéma de Plein Air

Seulement une trentaine de personnes présentes.

- Vide-Greniers

La manifestation a connu une grosse affluence.

- Challenge de pétanque PATIN

Aura lieu le 26/09.

- Randonnée Spinos'Animation / Spinosa

Aura lieu le 17/10.

⇒ Associations

Mov'in St Bé a ouvert un cours de théâtre pour les 7-11 ans le lundi soir. Un cours sera ouvert aux collégiens le jeudi soir.

Spinos'Aventure : une grande manifestation est prévue pour le printemps 2022.

⇒ Affichage

Mme J. GUERRIER indique que les habitants du Chemin du Bois du Lys réclament un panneau d'affichage dans leur secteur.

Elle souligne qu'il serait nécessaire de mettre un panneau indiquant le cimetière à partir du chemin des Erables.

⇒ CCAS

Une réunion aura prochainement lieu pour savoir si un spectacle intercommunal des CCAS sera organisé.

Prochaine réunion du CCAS : samedi 18/09, pour les colis et repas de fin d'année à destination des seniors.

⇒ Communication / Relation avec l'habitant

Une commission sera prochainement organisée pour le prochain SBI.

Des médiations seront prochainement organisées en mairie afin de régler des conflits de voisinage.

⇒ Bacs jaune de tri

Les bacs seront distribués en novembre.

⇒ Commission Ad Hoc Tôt ou Tard

Un courrier sera de nouveau fait aux deux anciennes présidentes de l'association afin de fixer un rdv avec la commission.

⇒ Enrobé Chemin de Halage

Le sujet qui devait être abordé lors de la réunion du Bureau de la CCDSV le 09/09 a été repoussé au vendredi 17/09/2021.

M. le Maire fera part de son opposition au choix de ce revêtement.

⇒ Fibre optique

L'opérateur FREE est désormais disponible sur la commune pour la fibre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h26.

Prochain conseil municipal :
- Lundi 11 octobre 2021 à 19h30